

Apprentissage : la Ville de Paris veut atteindre 500 recrutements par an dès 2016

Emmanuel Grégoire et Pauline Véron, adjoints à la Maire, ont décidé de placer l'apprentissage au cœur de la stratégie de ressources humaines de la Ville de Paris. Cela se traduira par le recrutement de 500 apprentis par an, dès 2016, et le lancement d'une grande campagne de communication, comportant des « job-dating ».

Anne Hidalgo a engagé un effort sans précédent de développement de l'apprentissage, en fixant l'objectif ambitieux que la Ville de Paris recrute 500 nouveaux apprentis par an, dès 2016. Ils représenteront ainsi l'équivalent de 25% du volume total de recrutements annuels de la collectivité.

« Depuis plusieurs années, la Ville de Paris a fait de l'apprentissage un outil privilégié d'insertion professionnelle des jeunes, et notamment pour les jeunes en difficulté, auxquels elle accorde une priorité forte. Cet objectif de 500 nouveaux apprentis par an témoigne de notre volonté d'accélérer encore dans ce domaine », souligne Emmanuel Grégoire, adjoint à la Maire en charge des ressources humaines, des services publics et de la modernisation de l'administration.

« L'apprentissage est un tremplin formidable vers une insertion professionnelle durable. La Ville de Paris promeut depuis longtemps l'apprentissage en soutenant les CFA et en étant présente sur les salons dédiés. En accueillant plus d'apprentis dans nos murs, nous portons l'ambition d'être encore plus exemplaires et moteurs », insiste Pauline Véron, adjointe à la Maire de Paris chargée de la démocratie locale, de la participation citoyenne, de la vie associative, de la jeunesse et de l'emploi.

Un outil à part entière de la stratégie RH

Les directions de la Ville en ont fait un outil à part entière de leur stratégie de ressources humaines. L'apprentissage est devenu une filière de pré-recrutement privilégiée, notamment pour les métiers « en tension », pour lesquels elle rencontre davantage de difficultés à recruter.

« Il constitue aussi un vecteur privilégié de formation, par la transmission des métiers et des savoir-faire des agents de la Ville de Paris, dans la grande tradition du compagnonnage », se réjouit Emmanuel Grégoire. Un projet de convention de partenariat entre la Ville de Paris et les Compagnons du Devoir sera à ce titre soumis au Conseil de Paris au mois de mai.

Une campagne de communication dédiée

Pour atteindre ses objectifs, la Ville de Paris s'apprête à lancer une grande campagne de communication. Elle s'affichera dans les équipements municipaux, pour susciter tant les candidatures d'apprentis que les vocations de maîtres d'apprentissage parmi les agents de la Ville. Elle prendra aussi la forme d'initiatives innovantes, telles que des « job-dating ».

Au mois de septembre, la « Soirée des Mille » réunira les 500 nouveaux apprentis recrutés en 2016 et leurs maîtres d'apprentissage dans les salons de l'Hôtel de Ville.

Contact presse : Nadhéra Beletreche / presse@paris.fr / 01.42.76.49.61